

Vivacité

Le Mag de Montlouis-sur-Loire

140 / Novembre - Décembre 2016



Budget 2017, un centre-ville rénové

Le dossier

S.A.R.L. DORDOIGNE PLATRERIE - ISOLATION
CHAPE LIQUIDE - CARRELAGE
REVÊTEMENTS DE SOLS



14 ROUTE DE CONNEUIL - 37270 MONTLOUIS-SUR-LOIRE
TÉL : 02 47 50 70 31
Fax : 02 47 50 76 66 - Mail : dordogne@wanadoo.fr

SITE INTERNET : www.dordogne-isolation-carrelage-sol.fr



MAIRIE INFO



ÉDITEUR DE PUBLICATIONS OFFICIELLES
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES & OFFICES DE TOURISME

Vous souhaitez vous aussi réserver un espace publicitaire dans le prochain magazine *Vivacité* de Montlouis-sur-Loire ?
Contactez-nous...

Mairie Info - 45 rue de l'Est
92100 Boulogne-Billancourt
Email : info@mairieinfo.fr - ☎ 01 46 05 36 36



www.mairieinfo.fr

MEA MONTLOUIS ESPACE AUTOMOBILES 

AGENT PEUGEOT **PEUGEOT**

Vente véhicules neufs et occasions
Réparation toutes marques
Mécanique - Carrosserie - Peinture



Route de Conneuil - ZAC de Conneuil - 37270 MONTLOUIS-SUR-LOIRE
Tél. 02 47 50 96 95 - Fax 02 47 50 99 34 - E-mail : mea7@wanadoo.fr

Nouveau magasin à Montlouis sur Loire

Verres **ESSILOR**

Ouvert du lundi 14h30 au samedi 19h00



LOIRE OPTIQUE
2 avenue Paul Louis Courier
37270 MONTLOUIS SUR LOIRE
Tél. : 02 47 45 06 28



Une nouvelle vision de la vie

Solidarité et proximité pour les citoyens

Nous avons inauguré, fin octobre, la Maison des services au public (MSAP) en présence de Mme Estelle Grelier, secrétaire d'état chargée des collectivités territoriales. Située dans les locaux de notre Service municipal de l'emploi et des solidarités (Smes) c'est la reconnaissance de notre anticipation sur la nécessité de regrouper des services publics et associatifs en un même lieu, permettant une réponse globale qui se trouve reconnue.

pour laquelle nous avons toujours eu l'ambition de la solidarité et de la proximité pour les citoyens. Notre projet se trouve ainsi conforté pour l'avenir dans un moment où les financements publics se raréfient.

Au moment de cette inauguration se profile le Débat d'orientations budgétaires (Dob) 2017 dont vous trouverez les grandes lignes dans le dossier de ce Vivacité. Alors que le Dob s'ouvre, une nouvelle

a été relayée par la presse locale : l'argus des communes, version 2016, décerne des lauriers à trois collectivités, "les plus économes" d'Indre-et-Loire, d'après leur niveau de dépenses publiques en 2015, dans leur strate de population. Montlouis se voit gratifier d'un 19/20. Nous prenons cette distinction non comme un satisfecit mais bien comme un encouragement. Encouragement à poursuivre nos efforts d'économies - non pour la beauté de l'exercice - mais toujours avec les mêmes objectifs définis depuis le début du mandat, qui peuvent se



Inauguration de la Maison des services au public en présence de la secrétaire d'état, Estelle Grelier.

Ainsi à Montlouis, chaque administré pourra bénéficier d'une aide auprès de la Maison des services au public dans les locaux du Smes. Cette MSAP est un dispositif labélisé par l'État, la CAF et Pôle Emploi. L'objectif est d'accompagner les demandeurs d'emploi et les familles dans leurs recherches respectives.

Elle ouvrira progressivement ses services aux populations des 5 communes de la communauté de communes. Notre ville est ainsi reconnue par l'État comme acteur majeur dans l'accessibilité des citoyens aux services publics de proximité.

Cette reconnaissance nous l'apprécions car elle salue un engagement financier de notre collectivité jamais démenti pour faire vivre cette structure

résumer par ce triptyque vertueux : pas de hausse des taux d'impôts des taxes communales, économies sur le fonctionnement sans baisser la qualité du service public local et maîtrise de la dette pour préserver des marges de manœuvre nous permettant d'investir.

Ainsi nous aurons résolument la capacité financière pour poursuivre ensemble l'embellissement et le développement de notre ville et de notre communauté de communes.

Vincent Morette



1



2



3



4



5

1 Visite "terrain" du président du Conseil départemental pour évoquer des dossiers en cours : Maison des solidarités et complémentarité avec les services sociaux du Département, terrain pour l'implantation du futur Centre de Secours des Pompiers...

2 La 2^e bourse aux livres, proposée par la médiathèque et le café-bouquinerie Le Conciliabulle, a rassemblé trente-cinq exposants pour le plus grand plaisir des chineurs de livres, CD et DVD.

3 Dans le cadre de la semaine nationale des retraités et personnes âgées, le CCAS et la médiathèque ont proposé aux seniors une dizaine d'animations gratuites.

4 Ouverture de la Saison culturelle de Montlouis à Ligéria avec le groupe King Biscuit - Aux sources du blues, entre Louisiane et Mississipi.

5 Les coureurs amateurs et professionnels se sont retrouvés sur la 43^e édition du Trophée cycliste handisport. Le public, a pu apprécier l'engagement des athlètes.



© Laubretton.

12.

Sommaire

ACTUALITÉS

- 06. Marché de Noël**
Deux jours pour faire ses emplettes.
- 07. Jumelage**
Montlouis/Appenweier : quatre décennies d'amitié.



© Laubretton.

- 08. Assainissement**
Conformité des raccordements au réseau public.
- 09. AOC Montlouis-sur-Loire**
Millésime 2016, la qualité au rendez-vous.



© Laubretton.

- 12. Rénovation du centre-ville**
La nouvelle place se dessine peu à peu.

DYNAMIQUE LOCALE

- 10. Téléthon**
Montlouis solidaire.
- 11. Le Conciliabule**
Ouverture d'un café-bouquinerie associatif.

A LA LOUPE

- 13. Débat sur les orientations budgétaires 2017**
Une gestion vertueuse.

EXPRESSION POLITIQUE

- 16. Les tribunes politiques**

EXPRESSION CITOYENNE

- 17. Rendez-vous citoyens**
L'agenda des rencontres

CULTURE



- 18. Saison culturelle**
Classique et numérique.

VOS SORTIES

- 20. L'agenda des sorties**
culturelles, sportives...

AUTRE REGARD

- 22. Véronique Barré**
La reconversion des sportifs.

Votre mairie

Place François-Mitterrand
37270 Montlouis-sur-Loire.
Tél. : 02 47 45 85 85

Horaires d'ouverture

- **Lundi** : de 9h à 12h et de 14h à 17h30.
- **Mardi au vendredi** : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.
- **Samedi** : permanence "État civil", de 10h à 12h.

Retrouvez toute l'actualité de la Ville sur le site Internet :
www.ville-montlouis-loire.fr



Et rejoignez-nous sur Facebook et sur Twitter.

Vivacité

Le Mag de Montlouis-sur-Loire

Montlouis
sur Loire



La Municipalité remercie tous ceux qui collaborent à la préparation de ce journal et participent par la publicité à sa promotion. Ce journal est imprimé sur du papier qui garantit la gestion durable de la forêt.

Directeur de la publication : Vincent Morette, maire de Montlouis-sur-Loire.

Co-directeur de la publication : Laurent Thieux, maire-adjoint chargé des finances, des ressources humaines et de la communication.

Rédaction : Yohan Vioux, Christelle Boissinot. Tél. : 02 47 45 85 85. Antoine Burbaud. **Maquette** : Christelle Boissinot, service communication mairie de Montlouis. **Photos** : mairie de Montlouis (sauf mentions), ©Lydie Aubretton. **Diffusion** : Farah Fathi, Christophe Martineau, mairie de Montlouis. **Impression** : Mairie Info - 45, rue de l'Est. 92100 Boulogne Billancourt. Tél. : 01 46 05 36 36. **Publicité** : Régine Guillemot. Tél. : 06 23 06 64 90. Dépôt légal à parution.

VŒUX À LA POPULATION

La cérémonie 2017 des vœux du maire à la population, se déroulera lundi 9 janvier à l'espace Ligéria, à partir de 18h30. Le temps de revenir, à travers une vidéo, sur les grands événements de l'année passée, mais aussi de connaître les axes politiques et les grands projets pour Montlouis. Un verre de l'amitié sera offert par la Municipalité à l'issue de la cérémonie.

AGENDA 21

Dans le cadre de la COP21, la France s'est engagée dans une démarche de développement durable. Dans cet esprit, la commune met en place un certain nombre d'actions visant à préserver l'environnement, développer l'économie du territoire et favoriser les interactions sociales, via son Agenda 21, lancé en 2009. Le Ministère de l'Environnement a reconnu l'implication de Montlouis et a reconduit le label "Agenda 21 local France" pour deux ans.

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Les calendriers 2017 de collecte des déchets ménagers sont disponibles : en version papier, auprès de la mairie ou à la Maison communautaire (48, rue de la Frelonnerie) ; ou en version numérique, en téléchargement sur le site : www.cc-est-tourangeau.fr

RENFORCEMENT DE LA DIGUE ENTRE LA VILLE-AUX-DAMES ET MONTLOUIS

Des travaux de renforcement de la levée de la Loire entre Montlouis et La Ville-aux-Dames ont débuté le 10 octobre. Ils devraient durer un peu plus de deux mois. Des déviations sont mises en place pour faciliter la circulation vers Tours.

ÉLAGAGE EN BORD DE LOIRE

De mi-octobre à mi-décembre, des travaux de coupe d'arbres seront effectués sur l'île de Bondésir et sur le quai Albert-Baillet. Cette coupe va permettre d'ouvrir le paysage et de faciliter les écoulements des eaux du fleuve.

Durant les travaux, le site de Bondésir sera interdit au public pour des raisons de sécurité.

Informations auprès de la Direction départementale du territoire au : 02 47 78 14 60.

Marché de Noël



© Laubretton.

Une cinquantaine d'exposants sont attendus durant deux jours.

Le grand rendez-vous des fêtes de fin d'année est devenu un événement incontournable à Montlouis. Il s'installera à l'espace Ligéria les 3 et 4 décembre 2016. Comme chaque année, les amoureux de Noël prendront plaisir à flâner dans les allées et pourront glaner des idées cadeaux grâce à la cinquantaine d'exposants d'ici et d'ailleurs.

Un large choix de produits satisfera pupilles et papilles et fera le plaisir des petits et des grands : fromages, foie gras, vins locaux, chocolats, miels

ou pains d'épices... Les exposants vous proposeront également des cadeaux originaux : bijoux, textiles, jeux et jouets ou décorations de Noël qui vous feront voyager dans un univers féérique. Les enfants seront plongés dans l'ambiance de Noël grâce aux différentes animations : concours de dessin, maquillage et bien sûr la présence du Père Noël.

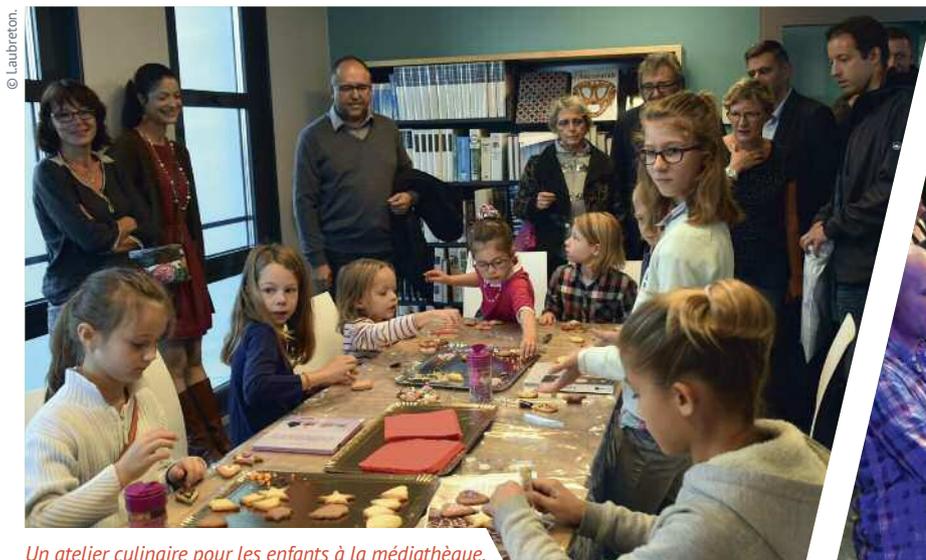
Espace Ligéria. Samedi 3 décembre 2016 de 14h à 19h et dimanche 4 décembre de 10h à 18h. Restauration légère sur place.

Maisons et balcons fleuris



Les lauréats du concours des Maisons et Balcons fleuris ont été réunis en octobre, salle Rabelais, pour découvrir le palmarès. Martine Chesseron remporte la 1^{re} place dans la catégorie "maison", suivi de Mme et M. Marquet, et de Martine Esnault. Urna Vilette remporte la 1^{re} place dans la catégorie "balcons", Chantal et Jean-Pierre Michaud la seconde, suivi par Alice Duplan. Félicitations.

Appenweier : 40 ans d'amitié



Un atelier culinaire pour les enfants à la médiathèque.



La soirée de gala à Ligéria.

Une délégation allemande, conduite par Manuel Tabor maire d'Appenweier, s'est rendue à Montlouis le premier week-end d'octobre pour la célébration du 40^e anniversaire du jumelage entre les deux villes. Les hôtes allemands (160 personnes) ont été accueillis dans les familles montlouisiennes. Un week-end chargé puisque de nombreuses visites et animations étaient proposées aux visiteurs. Autre temps fort, la soirée officielle qui s'est déroulée à Ligéria ; soirée durant laquelle les maires ont renouvelé leurs vœux de jumelage en signant la charte, en présence du maire de Castelvetro, Fabio Franceschini, - ville Italienne jumelée avec Montlouis.

Les habitants des deux communes ont une fois de plus œuvré au renforcement de ces liens qui durent depuis le 16 février 1975.



Manuel Tabor et Vincent Morette perpétuent l'amitié Franco-Allemande.

Échange pour les jeunes



La Ville et l'association de jumelage Montlouis-Appenweier proposent, du 19 au 26 février prochain, un séjour ouvert aux 12/17 ans à Appenweier, en Allemagne. L'objet de ce séjour sera la découverte de la culture allemande avec notamment cette année, une semaine de festivités, à l'occasion du carnaval "haut en couleur". Sachez qu'il n'est pas nécessaire de parler la langue allemande pour participer à cet échange qui se fait en deux temps : une semaine "aller" en février (en Allemagne), l'autre "retour" en août (du 20 au 27 août, à confirmer), en France.

Ce séjour ouvert à une douzaine de jeunes se tiendra sous réserve du nombre de participants et d'accompagnateurs. Le transport est assuré en train et l'hébergement se fera dans les familles.

Renseignements auprès du service animation de la vie locale : 02 47 45 85 81. Limite des inscriptions : lundi 9 janvier 2017. Tarif de l'échange (sont compris celui de février et d'août) : 150 € pour les Montlouisiens et 175 € pour les autres communes. Adhésion à l'association de jumelage : 20 €.

**FACTURE D'EAU :
FAITES-VOUS MENSUALISER**

Un prélèvement mensuel sur 10 mois permet de maîtriser son budget. Le formulaire de demande de prélèvement est disponible sur le site internet de la Ville (rubrique Eau et assainissement/vos démarches). Pour cela, il vous suffit de retourner le formulaire complété et accompagné d'un RIB à la mairie. D'autre part, un nouvel outil est à disposition des Montlouisiens : le portail de l'eau. Ce dernier permet d'effectuer ses paiements en ligne de manière sécurisée. Il est aussi disponible sur le site de la Ville (rubrique "Eau et assainissement" puis "Portail abonnés").

Téléthon
La ville soutient le Téléthon



**20 novembre : concert gospel
16h30 - Église Saint Laurent**

Infos et réservation au
06 31 74 27 38 ou 02 47 50 87 58
Participation libre au profit du Téléthon

2 et 3 décembre : week-end Téléthon

+ d'informations sur www.ville-montlouis-loire.fr



Conformité des raccordements



30 % des contrôles mettent en évidence des non-conformités.

Chaque année, depuis 2004, la Ville de Montlouis fait contrôler par un prestataire, la conformité de la partie privée des raccordements au réseau public d'assainissement collectif d'une centaine d'habitations.

A terme, toutes les habitations devraient ainsi être contrôlées.

La campagne de contrôles annuelle 2016 réalisée par la société SAUR, depuis mi-septembre vient de prendre fin. Elle a concerné plus de 170 habitations.

Le contrôle des raccordements à l'assainissement collectif est par ailleurs obligatoire pour toute vente immobilière sur la commune de Montlouis.

Ce contrôle consiste à vérifier que toutes les eaux usées issues des habitations (eaux de cuisine, de salle de bain, des WC...) sont acheminées vers le réseau d'assainissement collectif et que les eaux pluviales sont évacuées séparément (infiltration à la parcelle...).

Par le biais de ces contrôles, la direction de l'Eau et de l'Assainissement

agit en faveur de la préservation de l'environnement et pour le bon fonctionnement des ouvrages qu'elle gère : réseau d'assainissement et station d'épuration.

Jusqu'à aujourd'hui, plus de 2 000 habitations ont été contrôlées au moins une fois.

30 % de ces contrôles mettent en évidence des non-conformités, telles que des éviers ou douches non raccordés au réseau d'assainissement et s'évacuant directement dans le milieu naturel, sans traitement, ou encore des gouttières raccordées au réseau d'assainissement, alors que celui-ci est destiné à recevoir uniquement les eaux usées. Dans ces cas-là, le service engage alors une procédure envers les propriétaires des habitations concernées afin qu'ils réalisent les travaux nécessaires pour mettre en conformité leur installation.

Informations complémentaires auprès de la direction de l'Eau et de l'Assainissement au 02 47 50 93 05 ou par mail à eau@ville-montlouis-loire.fr

DES VIGNERONS RÉCOMPENSÉS

- Une 5^e étoile a été décernée à Jacky Blot par le guide des vins mondialement connu : "Bettane et Desseauve". Le domaine de la Taille aux Loups rejoint donc la soixantaine de domaines en France ayant la note ultime. A noter qu'il est le seul représentant à atteindre ce niveau en Touraine.
- Le Domaine François Chidaine s'est également illustré avec une 3^e étoile dans le guide des meilleurs vins de France édité par "la Revue du vin de France". Des récompenses qui prouvent une fois de plus la grande qualité des vins de Montlouis-sur-Loire.

UNE NOUVELLE IMAGE

Le Syndicat des Vins de Montlouis-sur-Loire à lancé en septembre dernier une nouvelle identité visuelle pour mettre en lumière les vins de Montlouis. C'est l'agence Captain fish, de Tours, qui a dessiné un nouveau logo sobre et raffiné afin de souligner la qualité et la rareté des vins de l'AOC (voir ci-contre). Un nouveau site internet, un film de présentation et des campagnes d'affichage sont prévus pour permettre d'affirmer qu'en Touraine, les vins blancs et pétillants, c'est aussi : Montlouis-sur-Loire.

UNE CUVÉE POUR LA BONNE CAUSE

A l'occasion du 1700^e anniversaire de Saint-Martin, les vignerons de Montlouis se sont mobilisés pour réaliser une cuvée unique de 1700 bouteilles numérotées. Chaque vigneron a fourni 50kg de raisin pour la réalisation d'un vin tranquille. Les bouteilles sont vendues aux enchères et les fonds récoltés serviront à la reconstruction de l'église de Saint-Martin-le-Beau.

ON NE LÂCHE PAS LA GRAPPE

Une centaine de personnes a participé au sondage lancé par la Ville concernant le remplacement de la Grappe sur le quai Baillet. Résultats : 79 % sont attachés à la grappe, 92% pensent qu'elle participait à l'identité de la Ville et 42% des habitants sont prêts à participer financièrement à un nouveau projet. Des études sont en cours auprès d'artisans afin de répondre aux souhaits des Montlousiens de voir une nouvelle grappe. Une nouvelle consultation associera les Montlousiens au choix du projet. A suivre...



Visite des vignes le 20 septembre dernier.

Année difficile pour l'AOC

Gels, maladies et fortes chaleurs ont fortement endommagé le vignoble montlousien, provoquant une baisse importante des volumes, mais le millésime 2016 s'annonce malgré tout de très bonne qualité.

Pour comprendre cette année difficile il faut revenir en arrière. Fin avril, les températures négatives se sont accompagnées de fortes gelées sur les vignes à l'heure où les bourgeons étaient encore jeunes et pas assez résistants pour y faire face. Les tours antigel, les bougies ou encore la technique de l'aspersion n'ont pas suffi pour sauver la récolte. Deux mois plus tard, les pluies abondantes ont aggravé la situation. Le mildiou a fait son apparition sur les vignes, entraînant les viticulteurs à traiter de façon importante pour tenter de maîtriser le champignon. Cet été, l'AOC Montlouis-sur-Loire a subi son troisième coup dur, avec les fortes chaleurs qui ont grillé une bonne partie du raisin restant. Selon le Syndicat des vins de Montlouis-sur-Loire, les pertes sont esti-

"Millésime 2016, la qualité au rendez-vous"



mées entre 60% et 70% sur toute l'appellation. Malgré les aides engagées par le plan d'urgence du préfet d'Indre-et-Loire, cette médiocre récolte va de toute évidence peser sur les trésoreries des viticulteurs. Les assurances contre les dégâts liés au climat sont bien trop coûteuses pour une grande partie des domaines. Les viticulteurs doivent donc surmonter cette baisse de récolte en vivant sur le stock des années précédentes ou acheter du raisin dans d'autres régions pour produire des "Vins de France". Les vendangeurs et les sous-traitants sont également impactés car moins de récolte signifie aussi moins d'emplois. Pour autant, une moindre production ne conditionne pas un mauvais millésime. Celui de 2016 est prometteur et devrait avoir une belle tenue.

ILS S'INSTALLENT À MONTLOUIS...

- **Cyrielle Cordier** remplace depuis mi-octobre Sabrina Martine au cabinet de sage-femme "Naître ensemble". L'adresse reste inchangée : 4, allée des Acacias. Tél. : 02 47 35 81 46.
- **Séverine Gobbé-Poudret**, étoffe ses compétences (reiki, magnétisme), puisqu'elle est désormais thérapeute en réflexologie. 19, rue Madeleine Vernet - Tél. : 06 84 43 37 31. Internet : magnetisme-modelage.fr
- **Sophie Bellot**, prothésiste ongulaire diplômée et technicienne professionnelle du stylisme de cils agréée, propose des soins : ongles en gel, vernis semi permanent, nail art et extensions de cils. Tél. : 06 61 88 42 40.
- **Christia Chevalier Brochain** propose la vente de ses créations (abat-jours et tableaux), ainsi que des bibelots de décoration. Visite de l'atelier Alizarine sur rendez-vous au 06 60 43 82 88 et de la boutique en ligne sur le site : www.alizarinecreation.fr

UN NOUVEAU PRÉSIDENT AU CLUB DE BILLARD

Quentin Mandereau vice-président dans l'ancienne mandature du Billard-Club montlouisien a pris la présidence du club en septembre dernier. Formé au club, il a atteint un niveau de jeu qui lui permet de jouer aujourd'hui en N3 en libre ou N1 en bande. Côté objectif, Quentin Mandereau envisage de développer l'école de billard mais aussi de former quelques membres à l'arbitrage pour recevoir des compétitions nationales.

DYNASSO + aide les associations

Pour des raisons d'organisation et suite à des demandes émanant d'associations, l'horaire des permanences du mardi est modifié. Désormais l'accueil a lieu de 15h30 à 16h30. L'horaire du jeudi, de 16h30 à 17h30, reste inchangé. Tél. : 02 47 30 43 05.

DON DU SANG

Des collectes de sang sont organisées tous les deux mois à Montlouis. Pour répondre aux besoins des malades et des blessés, 130 dons par jours sont nécessaires en Indre-et-Loire.

Pour donner votre sang, rendez-vous entre 15h et 19h les 25 novembre et 20 janvier prochain à la salle des fêtes du Saule Michaud.

Tous solidaires avec le Téléthon



© Laubretton.

16 520 euros récoltés en 2015 à Montlouis-sur-Loire.

De nombreux défis et animations sont organisés dans le cadre du Téléthon, les 2 et 3 décembre.

La soirée du 2 décembre se déroulera au gymnase Léo Lagrange et sera ouverte, à 18h, par une marche de 5km, escortée par les pompiers. Dès 19h, les pompiers débiteront leur 24h de course-relais. Des équipes de 4 personnes peuvent se constituer pour réaliser un ou plusieurs tours avec eux. Inscriptions et renseignements sur : www.pompiers-montlouis.fr

De nombreuses sections sportives seront présentes et chacun pourra participer aux activités proposées.

Samedi 3 décembre, c'est au complexe

du Saule Michaud qu'auront lieu les animations : départ de la marche "Nordic" à 9h30 suivie d'une chorale à 11h30. Dans l'après-midi deux randos au choix sont proposées : l'une pédestre et l'autre VTT et pour les amateurs de spectacle, les Krystalines se produiront sur scène avant l'ouverture à 20h, de la soirée années 80. Sachez qu'en soutien au Téléthon l'Ehpad de la Bourdaisière propose une marche, le 25 novembre et la Grappe dorée un concours de belote, le 29 novembre.



Détails sur Facebook : [telethonmontlouis](https://www.facebook.com/telethonmontlouis)

L'écrit simplifié

Christine Albert est écrivain public. Aujourd'hui à la retraite, elle vient en aide aux personnes qui maîtrisent mal l'écrit ou rencontrent des difficultés dans la rédaction de courriers destinés aux administrations (Caisse d'allocation familiale, de retraite, EDF...) ou dans le remplissage de la feuille d'impôt. Les personnes qui ont besoin d'être accompagnées pour leurs écrits sont reçues au centre socio-culturel La Passerelle, dans la plus grande confidentialité. Les permanences gratuites se tiennent les mardis.

Les prochaines ont lieu les 22 novembre et 13 décembre, de 9h30 à 12h30. Renseignements au 02 47 45 12 29 ou accueil@csc-lapasserelle.fr



© Laubretton.

Plus qu'un lieu de rencontre, un lieu de vie où chacun peut échanger, lire, jouer...



10 000

ouvrages sont à disposition
des adhérents.

Un café-bouquinerie associatif en centre-ville

Le 8 octobre dernier s'est tenue l'inauguration d'un nouvel espace de convivialité : le café-bouquinerie associatif "Le Conciliabulle".

Logé dans la villa Bellevue, à côté de la médiathèque, Le Conciliabulle se destine à devenir un lieu d'échanges et de rencontres. Les utilisateurs pourront s'attarder au café-bouquinerie (ouvert en soirée du mardi au vendredi de 19h30 à 23h), pour consulter ou acheter un livre parmi les 10 000 ouvrages à disposition.

Des temps d'ouverture réguliers seront également organisés en journée pour des publics spécifiques : café des seniors le jeudi matin, café poussette, café des ados... Seront aussi programmés des projections, conférences, débats... et des animations ponctuelles ouvertes à tous : soirées jeux,

concert, ou encore, "talents locaux"...

Le Conciliabulle est aussi un lieu à disposition des groupes cherchant un espace convivial pour organiser des réunions, des rencontres, bref un endroit où l'on pourra joindre l'utile à l'agréable et prolonger la soirée autour d'une boisson locale.

Sachez que pour profiter du café-bouquinerie il faut être adhérent. L'adhésion 2016, valable jusqu'au 31 décembre, est à moitié prix (2,50€ ou 5 €, et gratuit pour les moins de 16 ans).

*Le Conciliabulle - 8 rue Jean-Jacques Rousseau.
www.leconciliabulle.org*

La Maison de la Loire a 30 ans



Créée en 1986, la Maison de la Loire a fêté ses 30 ans les 8 et 9 octobre dernier. Ayant pour vocation d'informer, sensibiliser, éduquer à l'environnement et de faire découvrir le patrimoine naturel et culturel de la Loire, elle a amplement rempli ses missions tout au long de ces années. Par ailleurs, de nombreux visiteurs profitent au fil des saisons et toute l'année d'animations, d'expositions, de conférences, de journées thématiques et d'un espace ressources. Pour marquer cet anniversaire, la Maison de la Loire a proposé une journée portes ouvertes avec un programme riche et varié. Les oiseaux de Loire, la biodiversité, les nuisibles et les plantes ligériennes sont autant de thèmes qui ont attiré les curieux et les amoureux du fleuve.

Contact : 02 47 50 97 52. Détails des animations natures à retrouver sur : www.maisondelaloire37.fr

Pierres de Bourgogne dans les rues de Montlouis



© Laubretton.



Visite des carrières de Comblanchien, en Bourgogne.

Vincent Morette, accompagné des équipes techniques de la ville et de la CCET, s'est rendu en Bourgogne en juillet pour valider le choix des pierres qui seront utilisées dans le centre-ville redessiné.

Toutes les dalles, bordures, caniveaux, pavés et bancs publics seront en pierres naturelles et proviennent des carrières de Comblanchien. L'entreprise "SETP Carrières de Comblanchien", qui exploite cette carrière de 40 hectares depuis 1963, a présenté les différentes étapes de fabrication : extraction de la matière brute, découpe des blocs bruts en tranches épaisses, débitage pour la réalisation de dallage et finition.

En termes d'aménagement urbain, le choix s'est donc porté naturellement sur la pierre de Comblanchien. En effet, en plus d'être résistante aux divers trafics (piétonniers et automobiles)

elle est également très esthétique et permettra d'enrichir et d'embellir l'espace urbain.

Sur le chantier, les poteaux électriques ont été déposés et les réseaux électriques et telecom aériens, enfouis.

Rue Clemenceau, place du 11 Novembre et rue de la République, la pose des bordures et des caniveaux en pierre est terminée ainsi que la réalisation des trottoirs en béton désactivé.

Depuis quelques semaines ont débuté les aménagements sur la place (uniquement devant la mairie) : terrassement, pose de la fontaine, réalisation des fosses d'arbres, pose des bordures et caniveaux, préparation du dallage, pose des marches en pierre et ravalement de façade de la mairie.

Pour la mi-décembre, le centre ville sera entièrement réouvert à la circulation et ce jusqu'à début janvier 2017.

QUELQUES CHIFFRES

2 330 m

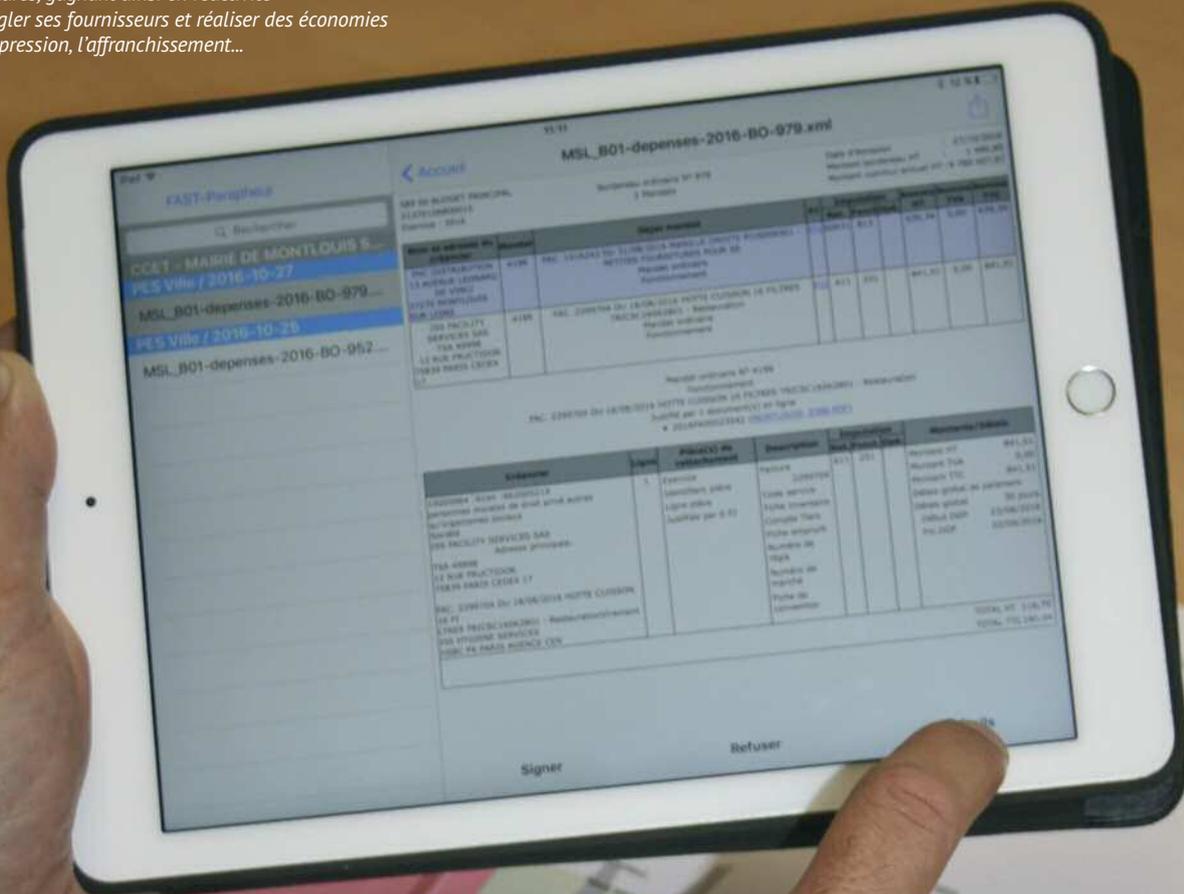
c'est le nombre de mètres linéaires de pierre utilisés pour les marches, caniveaux, bande de vigilance (traversée de chaussée), pavés de finition et bordures pour les espaces verts.

1 800 m²

c'est la surface de pierres pour le dallage. Le veinage naturel de la pierre est volontairement apparent.



*La numérique source d'économies
La Ville a opté pour la dématérialisation totale
des factures, gagnant ainsi en réactivité
pour régler ses fournisseurs et réaliser des économies
sur l'impression, l'affranchissement...*



Une gestion vertueuse, pour aujourd'hui et pour demain

A l'heure du Débat d'orientation budgétaire (Dob), concernant l'exercice 2017 qui s'est tenu lors du conseil municipal du 14 novembre, il est utile de souligner que la Ville de Montlouis-sur-Loire applique une gestion rigoureuse et vertueuse, avec un endettement maîtrisé et des économies de fonctionnement qui lui permettent de maintenir un investissement à la hauteur des besoins de la population.



“Restaurer des marges de manoeuvre pour investir, soutenir les associations, maintenir les services...”

Débat d'orientations budgétaires, mode d'emploi

Pour les collectivités locales de 3 500 habitants et plus, la loi impose un débat sur les orientations générales avant le vote du budget. A Montlouis, ce débat s'est tenu le 14 novembre et le vote du budget interviendra le 12 décembre.

La Loi “Nouvelle organisation territoriale de la République” (NOTRe), a même créé de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financières des collectivités territoriales. Le débat d'orientation budgétaire (Dob) doit également comporter les engagements pluriannuels envisagés, ainsi que la structure et la gestion de la dette. Doivent aussi figurer dans le rapport annexé au Dob, une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs (évolution prévisionnelle et exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, avantages en nature et du temps de travail).

“Le Dob permet surtout de construire techniquement un budget et d'en présenter la philosophie”, résume Laurent Thieux.



Questions à Laurent Thieux



Laurent Thieux, adjoint en charge des finances, des ressources humaines et de la communication

Comme l'ensemble des collectivités locales, la Ville est soumise à de fortes contraintes, liées à l'effort national pour réduire les déficits publics de l'État. Quel est le contexte pour 2017 ?

Bien que l'État ait décidé pour cette année de réaliser un effort en limitant la baisse de ses dotations, cet exercice 2017 est délicat pour nous et ce, pour plusieurs raisons. La première, c'est que nous sommes au milieu de notre prospective 2014 / 2020 et que nous avons prévu un important niveau d'investissement, en grande partie lié à la rénovation de la place François-Mitterrand, qui se lisera évidemment sur plusieurs exercices.

Nous devons faire face à deux autres éléments non négligeables : l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires (+ 1,2 % au total) et la refonte de la catégorie C des agents de la fonction publique, ce qui représente au total une hausse de plus de 100 000 € en année pleine, charges comprises. Cette mesure est positive et nécessaire pour nos agents, nous nous devons de la financer sans dégrader notre situation.

Enfin, 2017 est une année où les résultats des élections présidentielles puis législatives seront déterminants pour la suite des efforts qui seront demandés aux collectivités.

Malgré tout, il nous tient à cœur de laisser de nouveau les taux d'imposition inchangés (taxe d'habitation, taxes foncières...), comme nous le faisons depuis le début du mandat.

Justement, quels sont les leviers pour réaliser tous ces efforts budgétaires ?

Nous réalisons des économies sur le fonctionnement, autres que sur le personnel municipal, dont les effectifs se maintiennent et même s'accroissent lorsqu'une priorité est identifiée : c'est le cas avec la création d'un poste de médiateur. Soulignons que nous accompagnons aussi les jeunes que nous avons formés, ainsi deux emplois d'avenir dont le contrat de 3 ans prenait fin

ivre ations,

en 2016 intègrent les effectifs de la ville sur des emplois pérennes vacants. Depuis notre premier budget de mandature, celui de 2015, nos efforts sont constants, et nous œuvrons sans relâche, en interrogeant chaque année les besoins, les organisations, la polyvalence sur certains postes...

Par ailleurs, nous avons actionné plusieurs leviers : des mutualisations de personnels avec la CCET notamment, comme par exemple le poste partagé de préventeur ; la mutualisation des achats, toujours avec la CCET et d'autres communes ; la réalisation d'appels d'offres groupés, pour ce qui concerne les charges courantes (fournitures, assurances, téléphonie...).

Nous optimisons également les recettes liées à des occupations du domaine public en renégociant à la hausse les redevances que nous ver-

sent les opérateurs de téléphonie mobile ou encore le gestionnaire du parc d'affichage publicitaire. Ces hausses équivalent en 2017 aux recettes d'un point supplémentaire sur la taxe d'habitation. Ces mesures ne dégradent en rien la qualité du service public local ni n'augmentent la part demandée aux usagers.

Quand et comment la Ville et ses habitants bénéficieront-ils de ces efforts ?

Nous travaillons pour le présent et pour l'avenir. Il est bon de rappeler que nous avons maintenu notre enveloppe annuelle destinée au monde associatif (261 300 €) - et rares sont les communes de notre taille à l'avoir fait ! - un soutien qui nous semble essentiel en direction de celles et ceux qui œuvrent au quotidien au maintien de la cohésion sociale et participent à l'animation de la ville... Une légère progression de l'enveloppe sera même proposée en 2017 pour prendre en compte la création de nouvelles associations.

>>> SUR VOS AGENDAS



→ **Lundi 12 décembre**, vote du budget 2017 lors de la dernière séance de conseil municipal de l'année. Début de la réunion à 18h30, à l'hôtel communautaire (48, rue de la Frelonnerie).



→ **Mardi 17 janvier 2017**, la municipalité convie la population à une réunion publique, pour expliquer le budget aux habitants, répondre aux éventuelles questions à ce sujet... Rendez-vous à 18h30, salle Rabelais.

A noter que toutes les séances du conseil municipal sont ouvertes au public et que les compte-rendu sont téléchargeables sur le site Internet de la Ville.

Nous maintenons également un haut niveau de service à la population, en tenant compte des besoins nouveaux. A titre d'exemple, nous avons récemment créé un poste de médiateur de rue pour faire face aux incivilités.

Et puis tous ces efforts nous permettent de continuer à investir et à préparer le futur. Nous restaurons ainsi des marges de manœuvre nécessaires pour les futures écoles, équipements sportifs...

Un désendettement constant

La capacité de désendettement est le nombre d'années dont aurait besoin théoriquement la collectivité pour rembourser sa dette, si elle y affectait toute son épargne brute annuelle. Celle-ci est donc un excellent indicateur de la santé financière d'une ville.

"Depuis le début du mandat, nous sommes dans une logique de désendettement, pour pouvoir restaurer des marges de manœuvre nécessaires à l'investissement sur les gros projets", explique Laurent Thieux. "En 2016, nous n'avons pas eu d'endettement et pour la période 2014-2020, nous visons un désendettement total à hauteur de 3 millions d'euros."

Des efforts qui interviennent alors que la santé financière de la ville est déjà saine. *"Nous sommes sur un ratio de désendettement de 6,7 ans (chiffre de 2015 et estimé pour les deux ans à venir) ce qui nous place dans une bonne position. Et puis il faut souligner que cette dette est entièrement sécurisée (niveau 1A, note la plus élevée attribuée par les organismes de notation). De plus notre stratégie d'emprunt qui privilégie une mixité entre taux fixes et taux variables, nous permet d'économiser sur les intérêts d'emprunt."*

À noter que, à la différence de l'État, une collectivité locale n'a pas le droit d'emprunter pour rembourser sa dette.



Les textes publiés ici n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

Tribunes des minorités

Notre groupe VEHM prévoyait dans son programme municipal la création d'une salle de recueillement. Aujourd'hui, la municipalité nous rejoint sur ce projet en adjoignant la création d'un crématorium. Nous adhérons totalement à cette initiative.

Actuellement, 34 % des tourangeaux optent pour la crémation. Ce taux est prévu en augmentation. Notre secteur et le nord-est du département sont très mal desservis par ce service.

La municipalité pense le situer à l'angle des rues Denis Papin et Pierre Maître. Cet emplacement, en plein cœur de ville, pourrait poser problème à l'environnement et à l'accès de Montlouis, mais des crématoriums sont déjà situés en milieu urbain. D'autres lieux pourraient être envisagés.

Nous suivrons ce projet avec attention.

- Travaux dans le centre de Montlouis ; manque de prévisions :

Nous regrettons que la juxtaposition des travaux place de la mairie et rue du Sénateur Belle entraînent des nuisances tant pour les riverains et les citoyens de Montlouis.

Il aurait été judicieux de contacter les propriétaires des maisons voisines pour leur proposer un éventuel achat de leur bien et donc réaliser un projet global.

Que penser de 45 places de parking pour 36 logements ; invivable!

Il aurait été intéressant de créer un arrêt de bus (sénateur Belle), très fréquenté à ce jour, digne de ce nom.

Le centre de Montlouis aurait dû être pensé globalement, comme nous l'avions déjà suggéré ; nous assistons à un puzzle illogique.

- Quel nouveau nom pour la Communauté de Communes CCET – VOUVRILLON ?

Il semblerait que les élus majoritaires ne daignent pas consulter la population ; où est la démocratie?

-Comment le dernier Vivacité a été distribué, aujourd'hui certains secteurs ne sont pas pourvus.

**Pour le groupe
"Vivons en harmonie à Montlouis",
Jacky Nourry.**

Un crématorium au centre de Montlouis !

Entouré de verdure, facile d'accès par autoroute, niché tranquille hors de la ville, le crématorium d'Esvres s'est considérablement agrandi pour répondre aux besoins des populations situées alentour.

Vous pouvez donc imaginer notre étonnement en apprenant, par la délibération n° 2016-107 du conseil municipal de Montlouis-sur-Loire du 19/09/2016, la proposition d'un projet de construction d'un crématorium local (sous prétexte d'un service de proximité rendu à la population de Montlouis, distante de seulement 20 km du crématorium d'Esvres).

Cette délibération, présentée à la commission uniquement 4 jours avant le conseil, invitait à voter :

1) le principe de la création d'un crématorium sur le territoire de la ville de Montlouis,

2) le principe du recours à une délégation de service public sous la forme d'une concession de travaux pour la construction et l'exploitation de ces équipements,

3) l'autorisation accordée à M. le Maire pour engager la procédure de délégation de service public,

et que la note explicative de cette même délibération propose bel et bien un endroit précis de Montlouis.

Nous sommes fortement étonnés du choix de cet endroit : zone du Saule Michaud, à la place des services techniques municipaux, lieu de passage obligé pour les enfants exerçant des activités sportives, les usagers de la Loire à Vélo et surtout les maisons individuelles voisines.

Nous avons voté contre ce projet car le proposer, par exemple à côté du cimetière, signifie déplacer les nuisances ailleurs. Pour que ce service, dit de proximité, ne se transforme pas en service de proximité, nous opposons fortement au site de la rue Pierre Maître, principale rue d'entrée dans notre ville, qui ne doit pas se transformer en rue du dernier voyage.

**Pour le groupe
"Montlouis, bien évidemment",
Élisabeth Richard.**

Passons au "durable"

Selon la NASA, juillet 2016 a été le mois le plus chaud jamais enregistré sur Terre depuis le début des mesures il y a 137 ans. Entre 1880 et 2015, la température moyenne mondiale a augmenté de 1°. Les causes de ce changement climatique qui s'accélère sont connues : nos rejets de GES (gaz à effet de serre). Sous l'action de l'homme, le taux de CO₂ dans l'atmosphère a augmenté de 30% au cours des deux derniers siècles.

Environ 80% de nos émissions de CO₂ proviennent de la combustion des énergies fossiles (pétrole et gaz). Le secteur du bâtiment représente 43 % de cette consommation énergétique devant les transports à 32 %. 25 % des GES proviennent du bâtiment. Pourtant, après les débats de la COP 21 à Paris, la question de la transition écologique est quasiment absente des déclarations des futurs candidats à l'élection présidentielle de 2017.

A Montlouis, la municipalité ne se montre pas non plus très active pour mettre en place une vraie transition écologique. Nous n'avons toujours pas de politiques pour impulser la rénovation énergétique des logements ou contribuer à la production d'énergies renouvelables.

Alors que des communes se préoccupent du remplacement des matériaux de construction très consommateurs d'énergie comme le béton, l'alu ou le PVC, par des matériaux issus de la biomasse végétale et animale tels que le bois, la paille, le chanvre, la laine ou la ouate de cellulose, qu'en est-il pour les projets pilotés par la municipalité tel le futur quartier des "Hauts de Montlouis" ?

Peut-être que le projet de crématorium sera plus vertueux dans ce domaine ? Nous pouvons au moins espérer que s'il se réalise, ce sera après un débat permettant aux citoyens-nes de donner leurs avis sur ce projet à l'image de ce qui a été organisé pour la "grappe de raisin" en début d'année !

**Pour le groupe
"A Montlouis changeons pour de bon !",
Fabien Coste.**

Tribune de la majorité

La sécurité, sujet majeur

La sécurité est devenue, depuis les dramatiques événements des derniers mois, un sujet majeur tant à l'échelle nationale que locale. Nous mesurons chaque jour l'obligation qui nous est faite d'apporter des réponses adaptées, appropriées aux différents événements ou structures municipales.

Alors que nous vivons depuis de nombreuses années dans un environnement stable, le "sentiment d'insécurité", fortement véhiculé par la télévision, est bien présent et demande une adaptation concrète aux risques potentiels.

Nous devons donc apprendre à penser différemment, à avoir la culture du risque que de nombreux pays ont déjà. Cette culture du risque s'apprend dès le plus jeune âge ; elle consiste à avoir les bons réflexes en cas d'événements graves. Par exemple, les exercices d'évacuation en cas d'incendie nous paraissent naturels, les enfants scolarisés y sont familiarisés, leurs réflexes seront adaptés s'ils doivent évacuer.

Il nous faut donc changer quelque peu nos habitudes et enseigner aux plus jeunes les risques, pour mieux pouvoir les affronter.

A Montlouis, nous appliquons strictement les directives de la préfecture pour l'organisation des manifestations publiques ou associatives d'importance. Nous avons pris également des dispositions spécifiques dans et autour des écoles et continuons à étudier, en lien avec l'inspection académique, d'éventuelles fragilités sur lesquelles nous devrions intervenir. Les contrôles des personnes devant rentrer dans les bâtiments sont renforcés. Des investissements sont d'ailleurs prévus pour optimiser la sécurité sans trop contraindre les différentes équipes pédagogiques afin de ne pas les perturber dans leur travail (mise en place de visiophones dans les établissements scolaires).

Il faut rester vigilant, prévoir au mieux l'imprévisible mais surtout ne pas céder à la panique. Il faut continuer à vivre normalement, mais différemment.

Pour le groupe

"Agissons ensemble pour Montlouis",
Véronique Roy, adjointe au maire.

Expression Citoyenne

>>> En bref

► RENCONTRES PUBLIQUES AVEC LES CITOYENS

Des réunions de proximité sont organisées, proches de chez-vous. Elles ont lieu une fois tous les deux mois environ, à 18h30.

- **Mardi 17 janvier 2017 à 18h30.** Salle Rabelais.
Avec pour thématique la présentation du budget 2017.
- **Mardi 7 mars 2017 à 18h30.** Écuries d'Anadé.
- **Mardi 25 avril 2017.** Salle René-Lejeau.

► CONSEILS MUNICIPAUX

La prochaine séance se tiendra le lundi 12 décembre. Séances à 18h30, ouverte au public à la Maison communautaire, 48, rue de la Frelonnerie.

► CONSEILS COMMUNAUTAIRES

Les prochaines séances se tiendront les jeudis 24 novembre et 15 décembre. Séances à 18h30, ouvertes au public à la Maison communautaire, 48, rue de la Frelonnerie.

► INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES pour les présidentielles et les législatives

Les élections présidentielles et législatives auront lieu, respectivement, les dimanches 23 avril 2017 et 7 mai 2017 ainsi que les dimanches 11 juin 2017 et 18 juin 2017. La date limite pour s'inscrire sur les listes électorales est le 31 décembre 2016, au plus tard.

Pour connaître les formalités, rendez-vous en mairie ou sur : mon.service-public.fr

► COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

Suite à la démission de Jean-Claude Bragoulet et Céline Debourg (de la liste "A Montlouis, changeons pour de bon") et celle de Claude Tanguy de la liste ("Vivons en harmonie à Montlouis") trois personnes ont accepté de siéger au conseil municipal. Il s'agit de Fabrice Oré, Julie Chovin-Rauflet et Stéphane Pelard.

Rencontre avec les élus

Les adjoints proposent des permanences en mairie, sur rendez-vous. Contact auprès du cabinet du maire au 02 47 45 85 55.

- **Martine Salmon.** Lundi matin, vendredi après-midi.
- **Laurent Thieux.** Mercredi après-midi, samedi matin.
- **Patrick Bourdy.** Mercredi, de 14h30 à 18h.
- **Véronique Roy.** Samedi, de 10h à 11h.
- **Claude Garcera.** Lundi après-midi.
- **Sophie Dumagnou.** Mercredi, de 14h30 à 16h30, jeudi, de 17h30 à 19h et samedi, de 10h à 12h.
- **Gérard Brault.** Jeudi, de 10h à 12h.
- **Jeanne Hentry.** Mardi ou mercredi matin.
- **Frédéric Leclerc.** Vendredi après-midi, de 14h30 à 18h.

Pour prendre contact directement avec le maire, et suivre son actualité :

morette@ville-montlouis-loire.fr

www.facebook.com/VMorette/

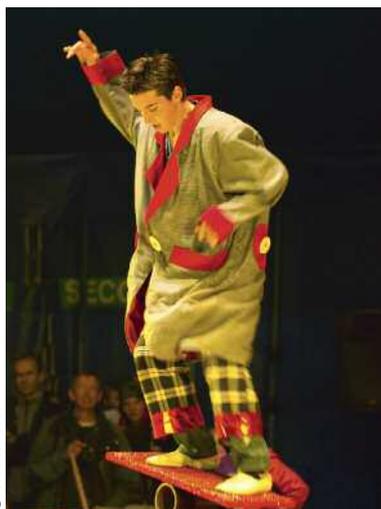


CHANSONS DE POILUS

Jean-Marie Moine, historien et chercheur sur le thème de la Grande Guerre, présente une conférence originale ; celle-ci sera illustrée des chansons qui reflètent le mieux l'esprit des soldats. Des chansons tantôt contestataires, patriotes ou humoristiques.

LA MÉDIATHÈQUE FAIT SON CIRQUE

Pendant tout le mois de décembre la médiathèque proposera de nombreuses animations autour du cirque.



© Isabelle Puaud.

Du 1^{er} décembre au 5 janvier, Christian Bertault vous invite à travers son exposition à parcourir l'histoire du cirque, de ses origines à maintenant. Le 3 décembre à 16h, Maud Béraud, clown et conteuse racontera aux enfants le livre "Quel Cirque". Le centre socio-culturel "La Passerelle" anime lui, un atelier de création parents/enfants le mercredi 7 décembre, à 15h30. La compagnie C'koi ce cirk, quant à elle, fera découvrir différentes techniques de cirque (équilibre sur objet et la jonglerie), le 10 décembre à 15h30 et ce thème sera clôturé par une projection surprise, le 17 décembre à 10h30.

MANGA-SUR-LOIRE

On sait que vous attendez tous la date de la 9^e édition de Manga-sur-Loire ! En 2017, le festival n'aura pas lieu en février puisque la Ville a décidé de déplacer la date de l'événement pour mieux répartir les animations pour les jeunes sur notre territoire. Restez connecté la nouvelle date sera dévoilée bientôt.



Hamlet conté

Le spectacle "Dis Horatio" est un conte animé qui parle de la mémoire, de l'oubli, du pardon et de la mélancolie. C'est ainsi que l'on peut résumer cette pièce qui fut créée, ici, à Montlouis, lors de deux résidences à l'espace Ligéria.

Hamlet, c'est un classique ! L'histoire de ce jeune prince se faisant fou pour confondre l'assassin de son père. Elle est devenue un mythe grâce à William Shakespeare. Un monument de la littérature et du spectacle qui a fait l'objet de multiples mises en scènes, traductions, adaptation et réécritures. La compagnie 21, elle, souhaite trans-

mettre Hamlet comme un conte à rendre classique, comme l'est aujourd'hui Le petit chaperon rouge et La Belle au bois dormant. Cette histoire en détient tous les codes : un château, un roi, une reine, un prince, un spectre et une traversée en mer. Horatio est le narrateur de cette histoire. Le conteur : son ton est léger et impétueux, parfois pédagogue, toujours à l'écoute de son auditoire, à l'image du personnage.

Une adaptation qui devrait ravir les enfants et les plus grands, jeudi 1^{er} décembre, 20h30 à l'espace Ligéria.

Du rire, tout public, ou pas

L'humoriste talentueux, Florent Peyre, sera sur les planches de l'espace Ligéria vendredi 27 janvier. Grâce à son jeu d'acteur remarquable, il enchaîne avec minutie une multitude de personnages stéréotypés : Super Mario, un mafieux imposteur, un psychopathe et tant d'autres. Si vous voulez rire pendant une heure et demie et ce sans vous ennuyer une seule seconde, n'hésitez pas réserver votre place.

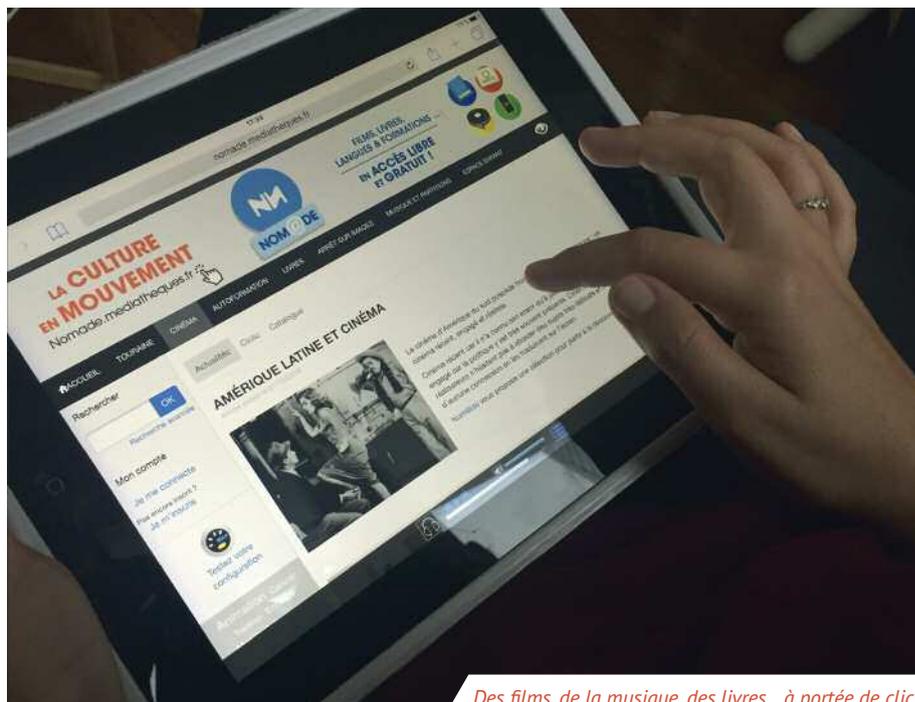


Ode à la clarinette



L'Orchestre d'harmonie de la région Centre, dirigé par Philippe Ferro depuis 1992, contribue à la découverte de compositeurs et d'œuvres peu connues du grand public. Composé de 70 musiciens, cet orchestre de haute qualité, proposera le dimanche 20 novembre, un programme en hommage à la clarinette. Deux solistes d'exception accompagneront l'ensemble : Florent Héau et le quatuor "à l'occasse". Le premier est l'un des grandes figures de l'école française de clarinette et le second est un quatuor composé de clarinettes passionnés. L'école de musique de l'Est Tourangeau sera présente lors de cette grande soirée avec une master-klasse de clarinette.

Rendez-vous pour un spectacle envoutant à 16h30 à l'Esplanade Ligéria.



Des films, de la musique, des livres... à portée de clic.

Le numérique à la médiathèque

La médiathèque Stéphane Hessel, associée aux bibliothèques d'Indre-et-Loire, présente "Nom@de" : un bouquet de ressources en ligne disponible 24h/24h.

Les ressources proposées par Nom@de sont très variées. En effet, la plateforme dispose du cinéma à la demande et permet de visionner trois films par mois, parmi plus de 3 000 films récents. Autre service, l'"Autoformation". Avec des formations informatiques en bureautique (word, excel...), en retouche d'image, mais aussi des méthodes d'apprentissage de langues, des révisions du code de la route... Avancez à votre rythme dans la formation grâce à une série de vidéos en ligne. Un onglet "Livres numériques" (avec 1 000 titres), "Musique" et un "Portail enfant" viennent compléter l'offre.

Testez les ebooks et la presse en ligne

Deux autres ressources en ligne sont à retrouver sur le site Internet de la média-

thèque (dans l'onglet "Numérique") : il s'agit des livres numériques de "BiblioVox" (guides de voyage, recettes de cuisine, loisirs créatifs...) et la presse en ligne avec "LeKiosk".

Découvrez les ressources numériques

Sur place, l'équipe de la médiathèque vous guide, vous fait découvrir les ressources numériques sur des tablettes, des postes informatiques ainsi qu'à l'occasion des ateliers numériques à la carte. Prochains rendez-vous : vendredi 2 décembre l'après-midi et en 2017 (programme à venir).

Accéder à Nom@de, BiblioVox et LeKiosk sur : www.mediathèque.ville-montlouis-loire.fr Connection avec ses identifiants d'abonné à la médiathèque.



Animations scolaires

Pour Noël, la municipalité offre chaque année un spectacle à l'ensemble des élèves des écoles de la Ville. Cette année, les enfants de maternelle sont invités à découvrir le spectacle "Bazar a dit" de la cie des Trois Clous, le mardi 6 décembre. Une pièce de théâtre où deux enfants racontent des histoires en piochant dans le bazar de leur chambre. Les élèves de primaire, quant à eux, iront à la rencontre du pirate Mordicus qui s'est échappé d'un orchestre où il jouait de la musique. Ce spectacle, "L'ilot Basson", créé par la cie Amzerzo sera proposé le jeudi 8 décembre.



Patrice Delory.

LES EXPOS AU CARROI DES ARTS

La galerie est ouverte de 15h à 18h du mercredi au dimanche

Du 7 au 25 décembre, **Patrice Delory**, "Voyage et déserts" : peintures contemporaines.

Du 11 janvier au 7 février 2017 **Pascale Masson**. "Regards... sur le Temps qui passe". Ce cycle d'expositions présente trois visions de plasticiens qui s'intéresse au temps qui passe, au devenir des objets et au recyclage dans l'art. Il fait la part belle aux rencontres entre artistes et enfants et suscite la pratique et la créativité. Il se déroule en quatre temps : Daniel René a ouvert ce cycle. Pascale Masson présentera ses installations et tissages en janvier avant d'accueillir Michel Davo et ses installations d'art environnemental. De belles réalisations à découvrir.

Carroi des arts, rue Foch.
Tél. : 02 47 50 77 06 et + de détails sur le site Internet de la ville.



Pascale Masson.

NOVEMBRE

Samedi 19 à 19h, football : AS Montlouis/ Pithiviers. *Stade Cholet.*

Samedi 19 à 10h30, comité BD avec Frédéric Potet : présentation et analyse d'une sélection de bandes-dessinées. *Médiathèque.*

Samedi 19, Cavée de la Coterie des closiers. *Espace Ligéria.*



Dimanche 20, à 16h30, concert de l'orchestre d'harmonie de la région Centre. *Espace Ligéria.*

Dimanche 20, de 11h à 18h, exposition de dentelles, décorations, peinture et ateliers. A 15h30 spectacle. *Salle du Saule Michaud.*

Dimanche 20, combats interclubs de kick-boxing. *Gymnase Léo Lagrange.*

Mardi 22, de 20h30 à 22h30, conférence et débat sur le thème "La loutre : une reconquête discrète" *Maison de la Loire.*

Judi 24, à 19h, conférence illustrée de chansons sur le thème "chansons de poilus". *Salle de conférence à Ligéria.*



Vendredi 25, marche de 7 kms organisée par l'Ehpad de la Bourdaisière en soutien au Téléthon. Départ de l'Ehpad à 13h30.

Vendredi 25 de 15h à 19h, collecte de sang. *Salle du Saule Michaud.*

Samedi 26 à 15h30, concert des élèves de l'école de musique "Les chants de 14-18". *Médiathèque.*

Samedi 26, loto de l'ASM football. *Salle du Saule Michaud.*

Mardi 29 à 13h30, concours de belote organisé par la Grappe dorée dans le cadre du Téléthon. *Salle Rabelais.*

DÉCEMBRE

Du 1^{er} décembre au 5 janvier, exposition "Le cirque" : accessoires, costumes, affiches, maquettes... *Médiathèque.*

Judi 1^{er}, à 20h30 théâtre : Dis Horatio - public familial. Lire détails page 18. *Espace Ligéria.*

Vendredi 2 et samedi 3, week-end du Téléthon. Lire détails page 10. *Salle du Saule Michaud.*

 **Réservez vos billets**

Billetterie en ligne sur le site de l'Office du Tourisme.
www.tourisme-montlouis-loire.fr
Rubrique Billetterie

Office de Tourisme municipal
Place Courtemanche
02 47 45 85 10
officedetourisme@ville-montlouis-loire.fr

Les billets sont également accessibles dans les points de ventes habituels (Fnac, Auchan, Leclerc....)

Samedi 3 à 16h, Temps du conte "Quel cirque". Lecture pour enfants à partir de 4 ans. Sur réservation. *Médiathèque.*

Samedi 3 de 14h à 19h et dimanche 4, de 10h à 18h, Marché de Noël. *Espace Ligéria.*

Samedi 3, de 14h30 à 16h30, projection et discussion sur le thème des crues passées et à venir. *Maison de la Loire.*

Mercredi 7 à 15h30, atelier création parent/enfant "à la découverte du cirque" (à partir de 5 ans). Sur réservation. *Médiathèque.*

Samedi 10, de 10h à 13h, exposition de véhicules de collection. *Parking du Super U.*



Créer O'naturel, par Koksinièl

Une exposition de sculptures réalisées à partir d'éléments naturels est à voir à la Maison de la Loire.

Exposition visible du mardi au samedi de 14h à 17h, du 15 octobre au 17 décembre. Maison de la Loire : 60, quai Albert-Baillet. Tél. : 02 47 50 97 52.

Samedi 10, de 14h30 à 16h30, récolte d'éléments naturels et fabrication de décoration de Noël. *Maison de la Loire.*

Samedi 10 à 15h30, atelier cirque : découvrir les techniques du cirque (équilibre et jonglerie). A partir de 5 ans. Sur réservation. *Médiathèque.*

Samedi 10 à 19h, football : AS Montlouis/ Saint Pierre-des-Corps. *Stade Cholet.*

Samedi 10, concert de l'AOC Musical'Est. *Espace Ligéria.*

Vendredi 16, Nuit du bad. *Gymnase Léo Lagrange.*

Samedi 17 à 10h30, séance de cinéma d'animation sur le cirque. Tout public. *Médiathèque.*

JANVIER 2017

Samedi 7, cross organisé par l'ASM athlétisme. *Parc du château de la Bourdaisière.*

Samedi 7, loto de l'association Montlouis Castelvetro. *Salle du Saule Michaud.*

Lundi 9 à 18h30, Soirée des vœux du maire à la population. *Espace Ligéria.*

Samedi 14, de 10h à 13h, exposition de véhicules de collection. *Parking du Super U.*

Samedi 14, de 19h30 à 2h du matin, dîner dansant avec le groupe Oasis. *Espace Ligéria.*

Dimanche 15, dîner dansant de l'Union nationale des combattants. *Espace Ligéria.*

Vendredi 20 de 15h à 19h, collecte de sang. *Salle du Saule Michaud.*

Jeudi 26, à 19h, conférence sur le thème "La liberté de s'inventer". *Salle de conférence à Ligéria.*

Vendredi 27, à 20h30, humour : Florent Peyre - tout public. *Espace Ligéria.*



En savoir + sur
www.ville-montlouis-loire.fr

Suivez l'actualité de la ville sur les réseaux sociaux

www.facebook.com/montlouis.sur.loire
twitter.com/montlouis_loire



Saison Culturelle 2016 2017
Montlouis-sur-Loire



© Antoine Burbaud.

Véronique Barré traite dans son livre de la reconversion des sportifs, après une carrière professionnelle de haut niveau.

Sportifs, mais pas que...

La Montlouisienne Véronique Barré vient de publier "Sportifs, des médailles et après ?". Un livre au titre évocateur, symbole de sa démarche visant à valoriser les qualités des sportifs de haut niveau, pour mieux les intégrer au monde de l'entreprise au moment de leur reconversion.

Ancienne volleyeuse de niveau national, Véronique Barré n'a guère eu besoin d'accompagnement pour se frayer un chemin et se construire une vie professionnelle, puisqu'elle est entrepreneuse depuis l'âge de 23 ans. Mais ce n'est pas le cas de tous les sportifs de haut niveau qui, bien souvent, ont dédié corps et âme à leur carrière, sans penser à demain.

Véronique Barré part du principe que, quel que soit le sport, individuel ou collectif, les qualités développées à chaque poste sont autant d'atouts pour l'après-carrière. Cette formatrice née, spécialiste des ressources humaines, a même développé il y a quelques années une méthode, qu'elle met au service des sportifs, des clubs de haut niveau et de quelques fédérations.

Des idées que l'on retrouve aujourd'hui dans cet ouvrage, paru l'été dernier. Elle y publie onze témoignages d'anciens sportifs (Yannick Souvré, Bruno Martini, Steve Savidan...), les fait parler de leur sport, de leur rôle, des qualités de que cela nécessitait... "L'idée, à travers ce livre, c'est de montrer aux sportifs qu'ils ont un bagage à faire valoir, mais aussi aux entreprises qu'elles ont tout intérêt à miser sur ces personnes qui ont connu la performance au quotidien, qui ont su comment atteindre des objectifs, gérer d'importants moments de stress", argumente-t-elle.

"Triste et en colère" de voir de nombreux sportifs à l'arrêt de leur carrière, "malheureux et démunis, voire bien plus" et dont personne ne perçoit "la richesse du parcours et le potentiel", Véronique Barré se démène pour les accompagner vers une reconversion réussie, sans attendre le coup de sifflet final. Parmi ses réussites, elle cite souvent ce cycliste professionnel devenu directeur général d'une

belle entreprise, alors qu'un premier bilan de compétences ne lui annonçait rien de bon pour sa reconversion...

"Il faut savoir qu'un sportif vit l'arrêt de sa carrière comme une petite mort. Il est défini et perçu uniquement comme un sportif, rien de plus, que ce soit par ses proches, par le monde professionnel... La période de l'adolescence est celle de la construction de soi et, pour la plupart, ils n'ont pas pu la vivre comme tel. Des sportifs dès leur plus jeune âge, point barre. Alors imaginez

quand tout cela s'arrête... Je parle ainsi de désintégration identitaire."

Sport et entreprise,

deux mondes à réconcilier. Et vous l'aurez compris, Véronique Barré a une certaine légitimité pour s'en occuper.

"L'arrêt d'une carrière, une petite mort"

"Sportifs, des médailles et après ?", éditions Descartes. Préfacé par Thierry Braillard, secrétaire d'État aux Sports. Ouvrage vendu en librairie (Fnac, Boîte à livres...).



BRICO MARCHÉ
 les floquettales
 Pouvoir tout faire **Moins cher**
Décorer · Bricoler · Bâtir · Jardiner
Au service de l'EST TOURANGEAU
37700 LA VILLE AUX DAMES
 ZAC des Fougerolles - 02 47 45 11 49



SUPER U
Montlouis



U DRIVE
 coursesu.com



U location
 Tél : 02 47 45 17 17

www.superu-montlouis.com
02 47 45 78 78
 Avenue Victor Laloux
 du lundi au samedi de 8h30 à 19h30,
 le vendredi jusqu'à 20h
 et le dimanche de 9h à 12h



entendre
 ... et la vie recommence

98%
 DE NOS PATIENTS
 RECOMMANDENT ENTENDRE

FABIEN DESNOUES
Audioprothésiste D.E.

Tous nos services ENTENDRE pour vous accompagner au quotidien : conseils, suivi gratuit, garantie 4 ans et assurances incluses, paiement en 10x sans frais, ... Venez nous rendre visite !!!





6, rue du Maréchal Foch
37270 MONTLOUIS SUR LOIRE
Tél. 02 47 27 14 67
 Mail : entendre.montlouis@orange.fr
 25, rue National - 37400 AMBOISE
 Tél. 02 47 23 12 77 - Mail : entendre.amboise@wanadoo.fr




CHOIX QUALITÉ CONSEIL
Cuisines Avenue

Cuisines · Bains · Rangements
1 AN DÉJÀ !

7 bis Quai de la Gare - Montlouis/Loire
 Tél. 02 47 56 69 18
 Fax 02 47 56 71 41
tours@cuisinesavenue.fr




La Ville vous guide

Montlouis sur Loire

Les commerces restent ouverts pendant les travaux

Informations sur : www.ville-montlouis-loire.fr Rubrique : Rénovation Centre-Ville

Marché de Noël

Montlouis-sur-Loire

3^{et} 4
DÉC.

Espace Ligéria

Samedi : 14h / 19h

Dimanche : 10h / 18h

Edition 2016

Montlouis
sur Loire

Office
de tourisme
de Montlouis-sur-Loire

Contact : 02 47 45 85 10 et programme sur : www.ville-montlouis-loire.fr